

## Règlements du concours

Dans le cadre du Salon Habitation d'automne de Québec  
12 au 15 Octobre 2017 au Centre de foires

**Gagnez un 5 à 7 VIP avec Marie-Christine Lavoie et 1 000\$ chez D'Loft**

### Pour participer :

1. Le participant doit remplir le coupon de participation disponible dans le Journal de Québec ou le coupon qui lui sera remis à la billetterie du Salon.
2. Le participant doit déposer son coupon de participation à l'entrée du Centre de Foires durant le Salon Habitation d'automne de Québec du 12 au 15 octobre 2017 avant 15h30 le dimanche 15 octobre 2017.
3. Description du prix : **Concours 5 à 7 VIP avec Marie-Christine Lavoie et un certificat-cadeau de 1 000\$ de D'Loft.**
4. Le prix comprend une consultation de 2 heures avec Marie-Christine Lavoie. Le gagnant peut inviter des amis ou membres de sa famille afin de partager ce moment. Ces invités pourront aussi avoir une petite consultation en apportant leurs photos ou projets (6 personnes maximum). Bouchées et vin inclus. Le lieu de rendez-vous est au magasin D'Loft situé au 1275, boul. Charest Ouest, Québec QC G1N 2C9.
5. La date limite pour se prévaloir son prix est le 15 mars 2018.
6. Le tirage du prix de participation aura lieu à la sortie du salon, le dimanche 15 octobre 2017 à 16h.
7. Le gagnant sera avisé par téléphone en direct du salon aux alentours de 16h15 le dimanche 15 octobre 2017.
8. Le prix n'est ni transférable, ni échangeable, ni monnayable.
9. Le gagnant sera mentionné sur le site Internet et Facebook du salon à compter du 18 octobre 2017 [www.salonhabitationquebec.com](http://www.salonhabitationquebec.com).
10. La personne au bénéfice de laquelle le concours est tenu, ses employés, ses représentants, les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer à ce concours.